

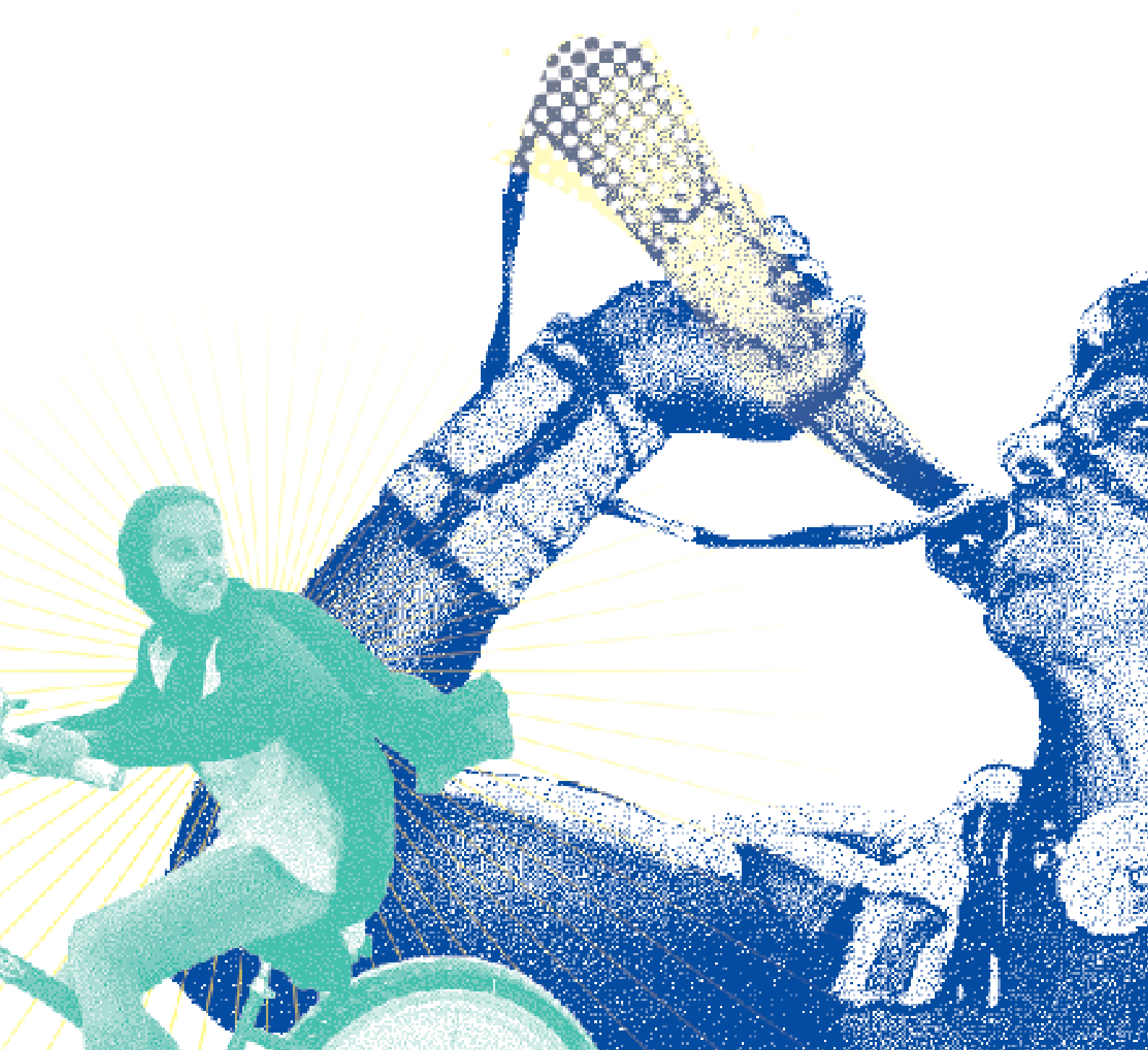


Devenez partenaire




passeurs
d'images
L'ASSOCIATION

L'association



Coordination et animation des acteurs de l'éducation aux images

L'association Passeurs d'images assure la coordination nationale des dispositifs d'éducation aux images (École et Cinéma, Collège au cinéma, Passeurs d'images), de l'opération Des cinés, la vie ! et conduit l'expérimentation Maternelle et cinéma.

Centre de ressources et de mise en réseau, l'association Passeurs d'images a **pour mission de fédérer et d'animer le réseau des acteurs de l'éducation aux images qui œuvrent prioritairement auprès des publics jeunes et des publics les plus éloignés des pratiques cinématographiques.**

Afin de mener à bien sa mission, l'association Passeurs d'images **anime un réseau de 240 coordinations réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin** (salles de cinéma, coordinateur·rices éducation nationale, associations culturelles, fédérations d'éducation populaire, etc...). Elle s'attache à assurer une équité territoriale et à garantir une cohérence d'ensemble.

L'association Passeurs d'images porte un **plaidoyer afin de sensibiliser les décideurs politiques aux enjeux et aux impacts des dispositifs d'éducation aux images.** Elle s'attache aussi à **sensibiliser et à mobiliser le grand public** à l'intérêt que recouvre ce type d'actions.

Tout en étant attentifs à préserver la singularité et la richesse de chaque dispositif, l'objectif est aussi de **favoriser les synergies entre les actions développées sur les temps scolaires, périscolaires et hors-temps scolaires et de démultiplier les pratiques artistiques en lien avec la découverte des œuvres.**



Centre de ressources et tête de réseaux

- Passeurs d'images répond aux sollicitations **des membres de son réseau qui s'interrogent sur la faisabilité des projets qu'ils souhaitent développer ou qui rencontrent des difficultés dans leur mise en oeuvre**
- Il assure une veille sur l'éducation aux images en diffusant chaque semaine **une newsletter à plus de 2000 abonnés**
- Elle **favorise les expérimentations** en soutenant chaque année **des projets pilotes inter-régionaux** ayant vocation à être essaimés sur l'ensemble du territoire
- Elle établit chaque année une « **liste plein-air** » composée de films destinés à être diffusés pendant l'été dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux prioritaires
- Elle propose **des séminaires de travail** afin de faire avancer la recherche autour de l'éducation aux images et à ses enjeux
- Elle participe **aux instances de pilotage nationales et locales** et contribue ainsi à une réflexion permanente autour de l'éducation aux images
- **Elle anime la plateforme éponyme passeursdimages.fr** où sont notamment mis à disposition des outils pratiques et méthodologiques ainsi que des projets conduits par les membres de son réseau. **L'association anime également la plateforme pédagogique nanouk.ec-com** qui accompagne le dispositif École et cinéma
- Elle mène une mission **d'évaluation et de reporting en produisant les bilans annuels des dispositifs qu'elle coordonne**
- Elle réalise régulièrement **des études** afin d'optimiser les modes d'actions des membres de son réseau
- Elle organise chaque année **les rencontres nationales du réseau** afin de mutualiser et d'optimiser les projets et actions aux bénéfices des publics cibles
- Elle conçoit **des modules de sensibilisation et de formation aux images** à destination des membres de son réseau ; ces modules de formation s'organisent en présence ou à distance (Magistère, etc ...)
- Elle oeuvre à **la mutualisation et à l'optimisation des bonnes pratiques de l'éducation aux images au niveau européen** en développant des partenariats avec des structures concourant au même objectif

Les dispositifs et opération

École et cinéma

Ce dispositif a pour but de faire découvrir aux enfants d'école élémentaire le cinéma en tant qu'art.

Grâce à École et cinéma, les enseignants et leurs élèves, assistent dans les salles partenaires de proximité à la projection de films représentant la diversité et la richesse de cinéma.

Sur la base du volontariat, les enseignants s'engagent dans un parcours de trois films à découvrir en salles de cinéma avec leurs élèves. Les enseignant·es et les élèves sont destinataires d'une documentation nationale qui leur permet de préparer la séance et de développer un travail autour du cinéma en classe.

Passeurs d'images

Dispositif national d'éducation aux images à destination des publics éloignés de l'offre cinématographique, et plus largement audiovisuelle, pour des raisons culturelles, sociales et géographiques, prioritairement les jeunes.

Ce dispositif est porté par 21 coordinations régionales dont les actions sont menées sur l'ensemble du territoire national (métropole et Outre-mer) au plus près des territoires et des publics, en milieu urbain et rural.

Collège et cinéma

Collège au cinéma propose aux élèves, de la classe de sixième à celle de troisième, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignant·es et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique.

Des cinés, la vie !

Initiée en 2006, Des cinés, la vie ! (DCLV) est aujourd'hui une opération nationale reconnue et à succès croissant auprès des jeunes accompagné·es par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et le secteur associatif habilité, les classes relais et les dispositifs de prévention spécialisée.

Les jeunes participant·es ont l'opportunité d'aiguiser leurs sens de l'observation, de l'analyse et de développer leur esprit critique. L'échange et le vote individuel autour des courts métrages de la sélection DCLV responsabilisent les jeunes et valorisent l'importance du débat. Ils·elles participent également à de multiples activités autour de l'image, accompagnées par des professionnel·les du cinéma.

Soutien et engagement

L'association Passeurs d'images est présidée par le réalisateur et cinéaste Laurent Cantet.

Elle est soutenue dans la mise en œuvre de ses actions par **les ministères de la Culture, de l'Éducation Nationale et de la Justice, le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) et l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires).**

L'association Passeurs d'images est membre de la **commission Éducation aux images** de la **FNCF** (Fédération Nationale des Cinémas Français) et du **groupe jeune public** de l'**AFCAE** (Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai).

Elle s'inscrit dans des réseaux européens **en partenariat avec les Cinémathèques de Bologne, de Bruxelles et du Portugal. Elle est membre fondateur de la FACC** (Fédération de l'Action Culturelle Cinématographique) et de l'**Agence du court métrage.**



Devenez notre mécène

Le mécénat

Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise ou un particulier de verser un don à un organisme, sous forme d'aide financière ou matérielle, pour soutenir une œuvre d'intérêt général. En contrepartie, elle peut bénéficier d'une réduction fiscale.

La démarche de mécénat a pour objectif de développer de nouveaux projets au sein de Passeurs d'images et notamment celui de cet outil élève : Mon cahier École et cinéma.

Pour les sociétés

Le mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60% du montant des versements en numéraire ou en nature*.

Pour les particuliers

Le mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant des versements.

* Loi du 1^{er} août 2003

Devenez notre partenaire

Le parrainage

Le parrainage est le soutien apporté à Passeurs d'images en vue d'en retirer un bénéfice direct à des fins de communication, sans avantage fiscal direct.

Des partenariats personnalisés peuvent être élaborés avec votre entreprise en fonction des projets que vous soutenez et de vos propres objectifs : stratégies de communication, politique d'image et de relations publiques.

Un partenariat porteur de sens pour votre entreprise

Devenir parrain de Passeurs d'images, c'est participer à une formidable aventure humaine.

Passeurs d'images construit avec ses partenaires une relation fondée sur la confiance et le respect des missions de chacun. Ainsi, le partenariat sera élaboré en étroite collaboration avec vos équipes, en tenant compte de vos stratégies de mécénat et des politiques d'image de votre entreprise.

En s'engageant à nos côtés, votre entreprise :

- **soutient une association qui défend les principes universels de solidarité et d'équité en favorisant l'accès des jeunes à la culture et à la formation à l'image**
- **donne à des milliers d'enfants en France l'opportunité de découvrir notre patrimoine cinématographique**, de partager des émotions et de nouer un dialogue autour des œuvres, favorisant ainsi le développement de l'esprit critique et du vivre-ensemble
- **accompagne une structure ambitieuse et reconnue pour son savoir et son savoir-faire dans le domaine de l'éducation aux images**
- **valorise le septième art à vocation universelle**, fédérant vos clients, vos partenaires et vos salariés.

Nos contreparties

	Niveau 1 < 9 999 €	Niveau 2 10 000 à 29 999 €	Niveau 3 > 30 000 €
mention de votre entreprise (nom + logo) sur la page « Nos partenaires » de notre site internet passeursdimages.fr	✓	✓	✓
mention de votre entreprise (nom + logo) sur les supports de communication en lien avec le projet, aux côtés d'autres partenaires institutionnels comme le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation ainsi que du CNC	✓	✓	✓
participation aux événements liés à l'univers du 7ème art que nous organisons et qui touchent plus de 5000 personnes (Rencontres nationales) ou qui sont organisés par les membres de notre réseau (séances de films) et présentation d'un roll-up avec le logo de votre entreprise		✓	✓
co-construction de journées autour des projets de l'association		✓	✓
participation aux réflexions autour des outils dédiés à l'éducation aux images et développés par l'association			✓
envoi de cadeaux d'entreprises et goodies tels que le DVD <i>Des cinés, la vie !</i> contenant la sélection annuelle des courts métrages			✓
visibilité sur notre mur des mécènes , dans les locaux de Passeurs d'images à Paris.			✓

La liste définitive et détaillée des contreparties sera coconstruite avec vous.

Contacts

Patrick Facchinetti
Délégué général
patrick@passeursdimages.fr

Hélène Philippi
Chargée de communication et du mécénat
helene@passeursdimages.fr

Association Passeurs d'images
4 rue Doudeauville, 75018 Paris
passeursdimages.fr

Crédits

Bonjour de Yasujiro Ozu, 1959 © Carlotta Films

Adama de Simon Rouby, 2015 © Naïa Productions

L'argent de poche de François Truffaut, 1976 © Diaphana Distribution

1, 2, 3 Léon de Tali, Jean-Luc Greco, Catherine Buffat, Christa Moesker, Pierre-Luc Granjon et Pascal Le Nôtre, 1997 à 2006 © Gébéka Films

Les demoiselles de Rochefort de Jacques Demy, 1966 © Ciné Tamaris

Chantons sous la pluie de Gene Kelly et Stanley Donen, 1952 © Warner Bros

Wajda de Haifaa Al Mansour, 2013 © Pretty Pictures

La Prisonnière du désert de John Ford, 1956 © Warner Bros

Little bird de Boudewijn Koole, 2012 © Films du préau

Portraits de Eléonor Gilbert, Johan van der Keuken, Angèle Chiodo, 1965-2014 © Documentaire sur grand écran

